



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Avenir de la Nouvelle-Calédonie

Question au Gouvernement n° 1060

Texte de la question

AVENIR DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Mme la présidente . La parole est à M. Emmanuel Tjibaou.

M. Emmanuel Tjibaou . Madame la ministre des outre-mer, je voudrais comprendre la stratégie du gouvernement pour notre pays, la Kanaky Nouvelle-Calédonie.

Vous revenez d'une semaine de mission au cours de laquelle vous avez répété que l'État serait au chevet des Calédoniens. Le PIB a reculé de 13 %, les finances des collectivités ont atteint un état critique et 10 300 personnes ont perdu leur emploi depuis 2024.

Sans mesures d'aide pour la Nickel Mining Company, filiale de la Société minière du Sud Pacifique qui porte le projet de l'usine du Nord, ce sont 1 100 salariés – en incluant les agents et les sous-traitants –, le double si l'on compte les emplois indirects, qui risquent de se retrouver sur le carreau d'ici le 20 décembre. Hier, ils étaient un demi-millier devant les grilles du haut-commissariat de la République, à Nouméa, pour demander un soutien équitable aux opérateurs miniers – les partenaires coréens ont mis la main à la poche, mais ils ne peuvent plus suivre.

Alors que nous statuerons bientôt sur le PLF pour 2026, on ne voit toujours pas l'ombre des arbitrages attendus pour le pays, déjà au bord du gouffre.

Et que dire de votre annonce d'une consultation anticipée sur le projet d'accord de Bougival, prévue le 15 mars, lors du premier tour des municipales ? Ne conceviez-vous pas le report des élections provinciales comme une étape pour donner du temps et du sens au dialogue engagé en Nouvelle-Calédonie ? Si vous vous inscrivez bien dans la continuité des accords de paix, comment comprendre cette consultation référendaire qui ne figure pas dans l'accord de Nouméa, auprès d'un corps électoral qui pose question, sans amendement, sans fondement juridique, sur un projet contesté – qui ne pourra de toute façon être mis en œuvre qu'après une révision constitutionnelle ? Cela revient selon nous à mettre la charrue avant les bœufs.

La semaine dernière, en commission du Congrès de la Nouvelle-Calédonie, les groupes politiques ont exprimé leur opposition ferme à ce type de négociation au forceps : l'Éveil océanien, Calédonie ensemble, l'UNI et l'UC-FLNKS ont dit leur opposition à cette consultation anticipée. Votre méthode nous rappelle des ministres que nous avons connus dans l'ancien temps – je pense à Bernard Pons. Quelle stratégie l'État suivra-t-il pour tenir la trajectoire de décolonisation ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et EcoS et sur plusieurs bancs du groupe LFI-NFP.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre des outre-mer.

Mme Naïma Moutchou, ministre des outre-mer . Je ne peux pas laisser prospérer cette petite musique selon

laquelle l'organisation d'une consultation anticipée constituerait une manœuvre au forceps, autrement dit un passage en force. Demander aux Calédoniens de se prononcer sur leur avenir relève plutôt de l'exercice de la démocratie, me semble-t-il.

Par ailleurs, la consultation anticipée en question n'est pas une demande de l'État. En me rendant il y a quelques semaines en Nouvelle-Calédonie, j'ai trouvé des forces politiques qui ne se parlaient plus. Nous les avons remises autour de la table, et quatre orientations ont émergé des discussions : le soutien à l'accord de Bougival ; la nécessité de l'éclaircir et de le préciser ; un plan de relance économique – auquel nous travaillons d'arrache-pied avec le premier ministre, conscients que la situation du territoire est très dégradée ; et, enfin, une consultation anticipée. L'État met tout en œuvre pour créer les conditions du compromis.

Mme Mathilde Panot . Vous avez une responsabilité dans la situation !

M. Sylvain Berrios . Écoutez la ministre !

Mme Naïma Moutchou, *ministre* . Nous avons réactivé le dialogue.

Mme Mathilde Panot. Et vous faites la morale !

Mme Naïma Moutchou, *ministre* . Une mission d'écoute a été envoyée sur place, où elle travaille actuellement avec les forces politiques afin de clarifier les points indispensables à l'accord de Bougival. Nous assurons un suivi avec tous les partenaires politiques, y compris le FLNKS – nous discutons encore en visioconférence il y a quelques jours, je leur ai répété que je leur devais l'écoute et la transparence et je ne dévie pas de cet engagement.

Nous pourrions proposer de prendre telle ou telle direction mais, d'une part, l'État ne peut pas tout et, d'autre part, si nous le faisons, vous seriez les premiers à nous critiquer – et vous auriez raison. Il appartient aux forces calédoniennes, sur place, de prendre leurs responsabilités. Toutes m'ont dit qu'elles ne voulaient pas repartir de zéro. Par ailleurs, il n'existe pas de projet alternatif crédible qui puisse réunir les différentes parties – le FLNKS voudrait certes établir un « accord de Kanaky », mais ce n'est pas la voie du compromis. La situation, je le répète, s'est considérablement dégradée sur place...

Mme Mathilde Panot . C'est votre responsabilité, cessez de passer en force ! (*Exclamations sur les bancs du groupe HOR et sur quelques bancs du groupe RN.*)

Mme Naïma Moutchou, *ministre* . J'en appelle à la responsabilité des forces politiques, car c'est l'avenir des Calédoniens qui se joue. Toutes les conditions sont réunies pour a-van-cer !

Données clés

Auteur : [M. Emmanuel Tjibaou](#)

Circonscription : Nouvelle-Calédonie (2^e circonscription) - Gauche Démocrate et Républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1060

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 décembre 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 4 décembre 2025